Le 1er octobre 2019

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec
Affaires juridiques
4e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Par messager

Me Steve Cadrin
Dufresne Hébert Comeau Avocats
1200, boulevard Chomedey, 4e étage
Bureau 400
Laval (Québec) H7V 3Z3

OBJET: Demande du Transporteur relative à la construction d'une ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay
Dossier Régie: R-4052-2018
Notre dossier: R055390 YF

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 62 864,76 $, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association des hôteliers du Québec et Association des restaurateurs du Québec dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-111 rendue par la Régie de l'énergie le 10 septembre 2019.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)

Le 1er octobre 2019

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec
Affaires juridiques
4e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Par messager

Me Jocelyn B. Allard, président
AQCIE-CIFQ
1010 Sherbrooke Ouest, suite 1800
Montréal (Québec) H3A 2R7

OBJET: Demande du Transporteur relative à la construction d'une ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay
Dossier Régie: R-4052-2018
Notre dossier: R055390 YF

Cher monsieur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 93 911,63 $, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et Conseil de l'industrie forestière du Québec dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-111 rendue par la Régie de l'énergie le 10 septembre 2019.

Veuillez agréer, cher monsieur, nos salutations distinguées.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)
Me Pierre Pelletier.

Le 1er octobre 2019

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec
Affaires juridiques
4e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Par messager

Me André Turmel
Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.
800, rue du Square Victoria
Bureau 3700
C.P. 242 Succ. Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1E9

OBJET: Demande du Transporteur relative à la construction d'une ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay
Dossier Régie: R-4052-2018
Notre dossier: R055390 YF

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 28 155,05 $, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-111 rendue par la Régie de l'énergie le 10 septembre 2019.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)

Le 1er octobre 2019

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec
Affaires juridiques
4e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Par messager

Me Paule Hamelin
Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.
1 Place Ville-Marie, 37e Étage
Montréal (Québec) H3B 3P4

OBJET: Demande du Transporteur relative à la construction d'une ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay
Dossier Régie: R-4052-2018
Notre dossier: R055390 YF

Chère consoeur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 130 040,00 $, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente Nalcor Energy Marketing Corporation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-111 rendue par la Régie de l'énergie le 10 septembre 2019.

Veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)

Le 1er octobre 2019

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec
Affaires juridiques
4e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Téléc. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Par messager

Me Dominique Neuman
1535, Sherbrooke Ouest
RC Local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

OBJET: Demande du Transporteur relative à la construction d'une ligne à 735 kV entre les postes Micoua et du Saguenay
Dossier Régie: R-4052-2018
Notre dossier: R055390 YF

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 68 937,99 $, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-111 rendue par la Régie de l'énergie le 10 septembre 2019.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)